



Antananarivo, 28 juin 2018. Coralie Gevers *Country Manager* et Julien Million *Senior Fisheries Specialist*

, de la Banque mondiale, ont effectué une visite de courtoisie jumelée à une mission d'évaluation concernant le Projet SWIOFish2, auprès du nouveau ministre des Ressources Halieutiques et de la Pêche, Augustin Andriamananoro.

« Amélioration de la gouvernance des pêches prioritaires, appui à l'adhésion des populations cibles à la gestion durable des pêcheries et promotion des activités alternatives ». Tels sont les objectifs de ce projet SWIOFish 2 financé par la Banque Mondiale à hauteur d'environ 74 millions de dollars. Débutée en juin 2017, la 1^{ère}

phase du projet était prévue s'étendre sur 6 ans, à compter du mois de juin 2017, avec la possibilité d'une seconde phase d'une durée de 9 ans avec également une possibilité de l'extension des zones d'interventions. Mais il semble, qu'entre-temps, avoir été mis en stand-by pour des histoires de malversations financières (impunies à ce jour) concernant une partie des fonds alloués...

Le projet est prévu être mis en œuvre dans les zones d'intervention ultra-prioritaires suivantes : Baie d'Ambaro-Ampasindava dans la Région Diana ; Baie d'Antongil dans la Région Analanjirofo, la Région Melaky, et dans les zones prioritaires que sont la Région Atsimo-atsinanana et la Région Androy. Les filières prioritaires concernent le crabe, la crevette, la langouste, le poulpe, les poissons démersaux (vivant au-dessus des fonds maritimes de façon non permanente), l'holothurie et le thon. Enfin, il faut savoir que le projet SWIOFish2 concerne spécialement Madagascar. Son prédécesseur, SWIOFish1 était destiné à 5 Etats du sud-ouest de l'Océan Indien, à savoir, le Mozambique, la Tanzanie, les Comores, le Kenya et la Somalie.

En regard du nouveau concept de l'économie bleue, le ministre Augustin Andriamananoro et les deux experts de la Banque mondiale sont convaincus qu'avec ce projet SWIOFish2

Madagascar devrait réussir le défi de l'émergence économique, tout en encourageant la gestion responsable de ses ressources halieutiques et de la mer.



Par ailleurs, dans la même journée de ce 28 juin 2018, Patrice Talla Takoukam, Représentant de la FAO à Madagascar a effectué une visite de courtoisie auprès du Ministre Augustin Andriamananoro. Ce, dans le cadre de l'accompagnement et appuis stratégiques de cette Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture.

«*La Gestion durable et responsable du secteur de la Pêche est un des volets importants du programme de la FAO, notre Ministère doit faire preuve de bonne volonté pour combattre les pratiques de pêches illégales et doit donner le signal fort de sa bonne gouvernance, tout en redynamisant nos filières*», a déclaré le Ministre Andriamananoro.

Jeannot Ramambazafy – Photo : Harilala Randrianarison